**Appel à Manifestation d'Intérêts**

Le Comité de Coordination Multisectoriel des subventions du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et la Malaria en Haïti (CCM-Haïti) procède au renouvellement des membres des secteurs et sous-secteurs de l’instance. A cet effet, un comité électoral ad hoc a été mis sur pied pour recevoir, examiner, valider les dossiers de candidatures et réaliser les élections au cours du mois de juillet 2021.

Le présent appel à manifestation d’intérêt est destiné aux organisations de la société civile souhaitant faire partie du corps électoral et/ou présenter un(e) candidat(e) à l’élection des représentants des groupes constitutifs pour lesquels les sièges au sein du CCM-Haïti sont ainsi répartis :

* Un (1) siège pour le groupe constitutif des personnes vivant avec les maladies (comprenant, d’une part, les associations de personnes vivant avec et/ou affectées par le VIH et/ou la TB, et d’autre part, les associations/organisations communautaires intervenant dans la prévention de la malaria) ;
* Un (1) siège pour le groupe constitutif des populations-clés (comprenant les groupes et/ou associations de (LGBT) et de (TS) ;
* Un (1) siège pour le groupe constitutif des femmes et le groupe constitutif des jeunes ;
* Un (1) siège pour le groupe constitutif des ONG et associations nationales et le Groupe constitutif des media ;
* Un (1) siège pour deux des groupes constitutifs suivants : Associations médicales et Secteur religieux.
* Chaque siège est partagé par un membre titulaire et un membre suppléant. La position des membres (titulaire ou suppléant) sera déterminée à l’issue des votes et, en cas d’égalité des voix, après concertation avec la facilitation du Comité électoral ad hoc.

Les responsabilités et prérogatives desdits membres sont précisées dans les statuts et règlements internes du CCM-Haïti disponibles auprès du Secrétariat Exécutif de l’instance situé au 4, Rue Ludovic, Delmas 83, Pétion-Ville.

**I. Dossier pour être électeur (Liste Electorale)**

Les organisations voulant faire partie de la liste électorale devront adresser au CCM les documents ci-après, présentés en un seul volume :

1. Reconnaissance de l’Organisation fournie par l’autorité administrative compétente (Ministère des Affaires Sociales ou Mairie) ;
2. Adresse physique du siège de l’Organisation ;
3. Brève présentation de l’Organisation en précisant le groupe constitutif affilié ;
4. Dernier rapport d’activités ;
5. Liste des partenaires ;
6. Une lettre émanant du Conseil d’administration/Secrétariat/Coordination ou du Bureau de l’Organisation, et adressée à la Présidente du CCM, mandatant son représentant à participer comme électeur.
7. Copie de la pièce d’identité du représentant (électeur) à l’élection du groupe constitutif ;

**II. Candidats**

Les organisations désirant présenter un candidat au siège du groupe constitutif affilié devront adresser au CCM les documents ci-après, présentés en un seul volume :

1. Récépissé fourni par l’autorité administrative compétente ;
2. Matricule fiscale de l’Organisation
3. Adresse physique du siège de l’Organisation ;
4. Brève présentation de l’Organisation en précisant le groupe constitutif affilié ;
5. Rapports d’activités des deux dernières années ;
6. Au moins deux procès-verbaux des réunions de l’année en cours et listes de présence correspondantes ;
7. Liste des partenaires ;
8. Au moins deux (2) lettres de soutien fournies par des associations du même sous-secteur ;
9. CV du/de la candidat(e) ;
10. Lettre de désignation adressée à la Présidente du CCM délivrée par l’association ;
11. Lettre de motivation du/de la candidat(e) justifiant l’intérêt à vouloir représenter la société civile.

**III. Critères d’éligibilité**

Le Comité électoral ad hoc chargé de la réception, de l’examen et de la validation des dossiers prendra en compte les critères ci-après :

Pour les organisations souhaitant s’inscrire sur la liste électorale :

1. Enregistrement légal en Haïti (Ministère des Affaires Sociales ou la Mairie) ;
2. Fonctionnement opérationnel en Haïti (présence physique et active) ;
3. Expérience éprouvée ou des compétences :

* en matière de lutte contre le sida et/ou la tuberculose et/ou le paludisme, de développement, droits humains, genre, mobilisation sociocommunautaire ;
* en gestion programmatique ou/et financière et/ou
* Plaidoyer, sensibilisation/mobilisation sociocommunautaire, développement ;

1. Représentativité au sein du sous-secteur ;

Pour les organisations désirant présenter un(e) candidat(e) :

1. Enregistrement légal en Haïti ;
2. Fonctionnement opérationnel en Haïti (présence physique et active) ;
3. Expérience éprouvée ou des compétences :
   * en matière de lutte contre le sida et/ou la tuberculose et/ou le paludisme, de développement, de droits humains, de genre, ou sociocommunautaire
   * en gestion programmatique ou/et financière et/ou
   * plaidoyer, sensibilisation/mobilisation des communautés, développement ;
4. Fonctionnement régulier des instances de gouvernance de l’Organisation ;
5. Représentativité du /sous-secteur.

Pour les membres d’Organisation se présentant comme candidat(e) :

* Capacité de leadership au sein de son groupe constitutif ;
* Capacité à participer activement aux réunions (savoir lire et écrire) ;
* Bonne capacité de communication ;
* Membre depuis au moins trois (3) ans de l’Organisation de la société civile intervenant sur les thématiques des trois maladies, de développement, des droits humains, de genre, ou mobilisation sociocommunautaire ;
* Disponibilité pour participer aux réunions du CCM mais aussi contribuer au travail des comités et commissions techniques du CCM ;
* Disposée à défendre l’intérêt général ;
* Velléité à défendre l’intérêt général
* Connue et reconnue par au moins deux organisations de son sous-secteur.

**N.B. Vu le contexte sanitaire actuel (COVID19), le processus pourrait se faire entièrement en ligne. Les candidats seront informés de toute modification dans un délai respectable.**

**IV. Dépôt des Dossiers**

Toute organisation intéressée devra transmettre son dossier avec mention : **Elections des représentants de la Société civile au CCM-Haïti** - sous pli fermé au Secrétariat Exécutif du CCM-Haïti sis au 4, Rue Ludovic, Delmas 83, Pétion Ville au plus tard le **21 juillet 2021 à 15 heures précises ou par courriel électronique avec les documents requis scannés à** [hrccmhaiti@gmail.com](mailto:hrccmhaiti@gmail.com)

Pour toutes informations et/ou renseignements complémentaires, prière de visiter le site web du CCM-Haïti [http://www.ccmhaiti.ht](http://www.ccmhaiti.ht/) ou de nous contacter au [hrccmhaiti@gmail.com](mailto:hrccmhaiti@gmail.com)

Téléphone : (+509) 2228-6026